

Q

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFEMEN

Madame,
Messieurs les Ministres
Messieurs les représentants des organismes internationaux,
Honorables délégués,

Je dois d'abord vous présenter les regrets de notre Président en exercice durant cette dernière année, M.J.Y. MORIN de ne pouvoir, en personne, s'exprimer à l'Ouverture Solennelle de la 33^{ème} session de la Conférence des Ministres de l'Education Nationale des Pays d'Expression Française. Ses fonctions de Vice-Premier Ministre le retiennent au Québec au moment où, dans les heures qui viennent, sera annoncé la consultation populaire qui déclenchera la première étape du processus d'accession du peuple québécois à sa pleine personnalité internationale.

Monsieur le Ministre du Plan, nous avons pu sentir la chaleur de l'Accueil qui nous été réservé à notre arrivée sur le sol rwandais, l'attention, dont nous sommes l'objet depuis, ne fait que raffermir notre conviction que l'hospitalité africaine est une constante dans toutes les parties de ce vaste continent. Recevez, Monsieur le Ministre, notre plus profonde appréciation pour tous les égards dont nous sommes entourés et veuillez transmettre au Président de la République, au Gouvernement et à tout le peuple rwandais nos remerciements les plus sincères pour leur accueil.

Monsieur le Ministre MULINDANGABO, vous nous voyez toutefois attristés, en cette journée d'ouverture solennelle, de constater que votre collègue, le Ministre de l'Education Nationale, est encore souffrant. En revanche, nous étions rempli de joie d'apprendre, à notre arrivée à Kigali, qu'avec son courage et sa tenacité il sera bientôt rétabli. Veuillez l'assurer que je serai bientôt auprès de lui, en notre nom à tous, pour l'informer brièvement de la marche de nos travaux.

Chers collègues, je vous invite tous à formuler des vœux unanimes de prompt rétablissement à celui qui présidera au destinées de la CONFEMEN pendant l'année 1980-81 et que nos applaudissements résonnent en échos sonores jusqu'à son cheact !

a

ALLOCUTION DU MINISTRE RWANDAIS DU PLAN A L'OCCASION
DE L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA 33ème SESSION DE LA
CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION NATIONALE DES
DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Chefs de Délégations,
Distingués Délégués,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Après les aimables paroles que vient de prononcer le Président en exercice de la Conférence des Ministres de l'Education des Pays d'Expression Française, j'ai l'insigne honneur de vous souhaiter la bienvenue en terre rwandaise au nom de Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République Rwandaise, Président Fondateur du M.R.N.D., au nom du Gouvernement et de tout le Peuple Rwandais. Pour la République Rwandaise, qui vient d'entreprendre une vaste et longue réforme des structures et des contenus de son système éducatif, c'est une joie et un honneur d'abriter les assises de cette Conférence.

La tenue à KIGALI de cette 33ème session de la Conférence des Ministres de l'Education des Pays d'Expression Française est un témoignage vivant de la confiance dont vous avez bien voulu honorer notre pays. Nous vous en remercions de tout coeur. Nous n'avons rien d'autre à vous offrir en retour que la chaleur de notre amitié et un magnifique climat de travail; c'est ce que nous avons de plus cher. Nous vous prions donc d'être indulgents pour l'insuffisance des facilités mises à votre disposition et qui est due à la limitation des moyens et non à l'absence de motivation.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Chefs de Délégations,
Distingués Délégués,

C'est en 1967 que la République Rwandaise est devenue membre de la Conférence des Ministres de l'Education des

Pays d'Expression Française. Depuis lors, Notre pays n'a cessé d'apprécier aussi bien l'intérêt que l'ampleur des préoccupations de cette Conférence.

D'une session à l'autre, la Conférence a été, pour les premiers responsables de l'éducation des pays membres, l'occasion d'échanger des opinions et de se concerter sur les questions éducatives les plus diverses : la formation des enseignants, la réforme des structures et des programmes d'enseignement, l'élaboration du matériel didactique et j'en passe.

Il est une question cependant qui, depuis quelques années, est inscrite au centre de nos préoccupations, à savoir celle visant l'ouverture de l'Ecole sur la Vie, grâce non seulement à l'adaptation des programmes et des méthodes d'enseignement aux réalités économiques, sociales et culturelles de nos pays, mais aussi grâce à une réelle participation des collectivités locales à l'orientation des études et à l'organisation de l'école de leurs enfants.

Lors de sa 31ème session tenue en 1978 à OUAGADOUGOU, notre Conférence a insisté pour qu'à l'avenir tous ses thèmes de réflexion "aient pour toile de fond la recherche constante d'une meilleure adéquation entre l'école et la vie".

La préoccupation d'ouvrir l'école sur le milieu et d'ouvrir le milieu sur l'école succède à une amère découverte survenue dans presque tous les pays à savoir que l'enseignement dont on s'était jusqu'ici accomodé ne s'accorde plus aux aspirations ni aux besoins des sociétés actuelles. Cette inadaptation des systèmes éducatifs fut constatée aussi bien dans les pays techniquement avancés soucieux de se maintenir à leur rang dans l'escalade du développement que chez les jeunes nations qui reconnaissent que la mise en valeur de leurs ressources naturelles n'est pas possible sans la formation appropriée d'un personnel national suffisant, techniquement qualifié et conscient de son rôle dans le développement national.

Dans presque tous les pays, la plus grande part du budget national était allouée à l'éducation qui devenait ainsi la plus vaste et la plus coûteuse des entreprises. Et l'on a commencé à se demander si ces énormes sommes n'étaient pas gaspillées et à s'interroger du même coup sur le rendement interne et externe de l'éducation.

Or il est apparu que l'enseignement dispensé est et reste souvent élitiste et sélectif, caractérisé par un faible taux de scolarisation et par un taux élevé de redoublement et d'abandon. Les élèves - et il s'agit de la majorité - qui n'ont pas la chance d'accéder à l'enseignement secondaire ne veulent plus retourner à la vie rurale

parce que le type d'enseignement qu'ils ont reçu dévalorise le travail manuel. Cet enseignement, généralement dispensé en langue étrangère, ne fait donc que creuser un fossé profond entre l'enfant et son milieu socio-culturel. C'est une source de fléaux que sont exode rural, chômage et délinquance juvénile. L'enseignement secondaire et supérieur est, lui-même, très souvent peu adapté car il fournit à la société des jeunes gens sans préparation pour les emplois disponibles, et ne contribue qu'à gonfler le secteur tertiaire et à paralyser les autres secteurs économiques tout aussi indispensables au développement de nos pays.

Pour combler les lacunes, beaucoup de pays dont le Rwanda, commencent à mettre en oeuvre des réformes des contenus et des structures de leurs systèmes éducatifs afin de les adapter à leurs réalités nationales.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les chefs de délégations,
Distingués Délégués,

La République Rwandaise vient d'entreprendre une réforme de l'enseignement, dont l'objectif général est de former des jeunes gens et des jeunes filles conscients des problèmes du développement de notre pays et techniquement aptes à contribuer à leur solution. L'enseignement primaire et l'enseignement rural et artisanal intégré associeront étroitement le travail intellectuel et le travail manuel afin de donner au jeune rwandais les moyens d'être utile à lui-même et d'être un agent dynamique de développement. Il est donc important de pouvoir réinvestir dans la production les connaissances, savoir-faire et comportements acquis à l'école et ce pour l'intérêt individuel et collectif.

L'enseignement secondaire prévoit, quant à lui, un large éventail de filières professionnalisées afin de mieux répondre aux besoins du pays en cadres moyens. Dans le même temps, l'Université Nationale du Rwanda Renovée, seule habilitée à dispenser l'enseignement supérieur de type universitaire, veillera à privilégier en son sein les secteurs directement utiles au développement du pays tout en vaquant à sa mission de contribuer à l'élévation de l'édifice scientifique dans notre pays, grâce à un enseignement de haut niveau et à la recherche scientifique.

.../...

Dans le domaine culturel, la Réforme a pour objectif de faire prendre conscience à notre jeunesse de notre identité culturelle en l'imprégnant des valeurs qui donnent à notre Peuple le sens de sa personnalité, de son unité et de sa dignité.

C'est pourquoi une plus grande importance est accordée à notre langue nationale, à la fois comme matière d'enseignement et comme véhicule du savoir. Il ne s'agit pas de promouvoir une autarcie culturelle qui serait inconcevable à notre époque caractérisée, selon le Président et poète Léopold Sedar SENGHOR de "Civilisation de l'Universel". Il s'agit au contraire d'affermir notre proche culture afin de pouvoir intégrer de manière harmonieuse les éléments culturels étrangers.

Voilà donc, tracées en termes claires, les grandes orientations de notre politique éducative qui traduit notre ferme détermination de permettre aux enfants issus de tous les milieux sociaux d'aller le plus loin possible dans l'acquisition des connaissances et le développement de leurs aptitudes.

Tout aussi est notre détermination de lier l'éducation à la vie, de l'associer à des objectifs concrets et de former, en nombre suffisant, des agents qualifiés entièrement dévoués à la promotion du développement national.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Chefs de Délégations,
Distingués Délégués,

Le problème de concevoir une éducation adaptée aux besoins et aux exigences de nos sociétés est partagé par tous les pays membres de cette Conférence, comme en témoignent les trois thèmes retenus pour cette 33ème Session.

Tous les pays ayant compris que la mise en valeur rationnelle de leurs ressources humaines est une condition préalable à l'essor de leur développement, notre première tâche va être de rechercher comment concevoir une "adéquation des systèmes éducatifs aux besoins de la vie en vue d'assurer une meilleure liaison entre la formation et l'emploi".

.../...

D'ores et déjà s'impose l'instauration d'une étroite concertation entre les responsables de l'éducation que vous êtes et les fournisseurs d'emplois, c'est-à-dire les représentants des grandes activités de la nation.

Au niveau national, il est urgent que la planification de l'éducation soit élaborée avec le grand soin et qu'elle s'intègre dans la planification globale des investissements de nos Etats.

Seules cette coordination et cette planification sont susceptibles de fournir au secteur moderne les agents qualifiés dont il a besoin et d'enrayer l'exode rural, le chômage et la délinquance juvénile.

Notre second thème "L'Enseignement Scientifique et Technologique y compris l'accès à l'Information et à la Documentation, dans ces domaines, en fonction des besoins de l'éducation" est aussi un sujet brûlant d'actualité. Nul n'ignore que l'un des espoirs de l'humanité est de voir un jour les agents de la science et de la technique moderne devenir la base du développement général de tous les Peuples de la Terre. Témoin, la tenue à Vienne l'année dernière, de la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technique au service du développement.

Sans doute ce problème est-il ressenti de manière différente dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement. Aussi la présence des uns et des autres à cette Conférence permettra-t-elle d'aborder la question sous tous ses aspects dans un même souci de rechercher comment développer l'esprit scientifique, l'imagination et la créativité chez nos jeunes, et de promouvoir la libre circulation de l'information scientifique à des fins éducatives.

Notre troisième thème, la "Revalorisation et l'Intégration des Langues Nationales dans les systèmes éducatifs" vise, lui aussi, à rapprocher l'école de la vie, en comblant le fossé creusé entre les deux par l'usage d'une langue non maternelle comme véhicule du savoir. Il faut que cette question débattue depuis des années dépasse ici le seul niveau spéculatif, et que des projets concrets seront décidés afin de faire de nos langues nationales des outils capables d'exprimer adéquatement tous les aspects de la communication sociale moderne et en particulier la rationalité scientifique.

Il convient, dans le même temps, de définir de manière assez rigoureuse la place des grandes langues de communication, qui sont facteurs de compréhension internationale et dont la maîtrise reste nécessaire.

Voilà, brièvement esquissée, la triple mission de notre 33ème Session. Elle est ardue mais combien exaltante pour nos Etats respectifs qui attendent avec le plus grand intérêt les résultats de nos travaux.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Chefs de Délégations,
Distingués Délégués,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

C'est le mérite des organisations internationales, de l'UNESCO et de la CONFEMEN en particulier, d'avoir attiré l'attention des Gouvernements et de l'opinion publique sur la place capitale à accorder à l'éducation non seulement en tant que catalyseur de développement, mais aussi en tant que facteur de paix et d'entente entre les hommes et entre les nations.

Nous sommes convenus donc que cette Session sera l'occasion, pour les Etats et Gouvernements membres de cette Conférence, d'avoir des échanges de vue fructueux sur les trois thèmes inscrits à l'Ordre du jour, d'arrêter des projets de coopération concrets et précis et d'apporter ainsi une contribution positive à l'instauration d'un nouvel ordre mondial dans l'éducation et la science.

En souhaitant un plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la 33ème session de la Conférence des Ministres de l'Education des Pays d'Expression Française.

JE VOUS REMERCIE !